Lund, le 29 mai 1964 Nazi

Monsieur l'Abbé et cher Confrère,

M'occupant depuis plusieurs années de linguistique basque, il y a longtemps que je pensais entrer en contact avec vous. L'article ci-joint m'en fournit l'occasion. Me serait-il pas indiscret de ma part de vous demander ce que vous en pensez, et si vous le jugez digne de l'honneur d'une revue scientifique basque, de préférence Euskal Egaztza ? Dans ce cas je désirerais qu'il soit traduit en basque — puisqu'il est paraître ici en français, par un tout autre public —, et suis prêt à payer les frais de traduction.

Vous comprendrez que je ne m'adresse pas à M. Lafon - Champion de la théorie de la passivité en votre langue, il aurait du mal à juger mon travail objectivement et, surtout, il n'est pas basque de naissance.

Si vous jugez que mon article vaut les honneurs que je lui souhaite, peut-être voudrez-vous vous charger

vous-même de la faire parvenir à la rédaction de la revue en question. Cela ferait gagner du temps.

De toute façon j'en serais très obligé de bien vouloir me faire part de votre avis.

Dans l'espoir que vous ne trouverez pas ma démarche trop intrusive, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueusement obligeants.

Docent Pierre Nacht
Clemenstorget 12
Lund, Suède.

Nolet

Reykjavik, le 18 juillet 1958

Monsieur l'Abbé et Cher Confrère,

Je viens de recevoir, renvoyé de Lund, votre aimable et intéressante lettre au sujet de mon article sur la traduction de votre langue. Je vous en remercie très vivement.

Je constate avec satisfaction que vous partagez mon avis sur le point principal de mon travail. Là où vous ne me suivez plus, vous me faites dire plus que je n'ai dit. Si je ne me trompe, je n'ai pas parlé de caractère génitif du cas actif, mais de sa "génitivoïdité", néologisme affreux, mais utile, non sans point d'ironie sous-entendu, pour les besoins de la cause, qui est justement de donner à entendre qu'il ne s'agit pas d'un génitif au même titre que lat. Cher Petri. Au sein de cette "génitivoïdité" je suis tout à fait prêt à admettre la nuance "de la part de" que vous suggérez. Si ceci ne ressort pas assez nettement de mon article, il faudra que je le retouche à cet égard (à mon retour à Lund, car je ne l'ai pas pris avec moi).

Ceci mis au point, je crois que

nous sommes entièrement d'accord et je m'en réjouis grandement.

Si j'ai parlé d'une traduction en basque de mon article, c'était pour justifier sa parution dans deux revues (il doit paraître dans la Revue Linguistique de Bilbao). Je me rend à votre argument de la difficulté qu'il y a à exprimer des idées scientifiques en basque, mais vous avez très reconnaissant si vous voulez bien, comme vous le proposez, faire une transposition basque de mon travail et de la faire paraître dans Euskera. Et si ni Gure Herria ni la Revue Linguistique n'y voient d'inconvénient, je pourrai donner à Gure Herria mon article en français, en le complétant de renvois à des travaux précédents que j'ai passé sous silence, par parcimonie d'une part, d'autre part parce que la thèse Lafon et précédences me semblait être de nos jours la seule généralement acceptée.

Je resterai à Bilbao vers le 10 septembre. Si vous aviez d'ici-là quelque chose à me communiquer vous pouvez m'atteindre Poste Restante, Reykjavik.

Mon intérêt sera encore grandissant pour le basque me ramènera sous peu à Bilbao et j'espère que nous pourrons nous y rencontrer.

Encore une fois, Monsieur l'Abbé et cher Confrère, tous mes remerciements, et agréez, je vous prie,

l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Jean Haudry

P.S. Le n° de Gure Herria contenant votre article a-t-il déjà paru ? Je vous en remercie d'avance et espère qu'il ne se perdra pas en route.

NAERT, Pierre

Lund, Clemenstorget 12
le 16 octobre 1958

Monsieur l'Abbé et cher Confrère,

Figurez-vous que le rédacteur des Studia Linguistica a égaré mes manuscrits sur la théâtre de votre langue! J'ai bien conservé mon brouillon, mais je crains, lors de la mise au propre, d'avoir fait des modifications que je n'y ai pas introduites. Je préférerais donc récupérer l'exemplaire que je vous ai envoyé et vous demande de bien vouloir avoir l'obligeance de me le retourner, afin que je puisse procéder aux élargissements que vous m'avez suggérés. Je vous rembourserai vos frais d'envoi en timbres français.

En repensant à la question, je ne trouve pas qu'il soit nécessaire de publier cet article dans Sure Maria puisqu'il doit paraître ici, mais par contre je vous serais

très reconnaissant si vous voulez me faire le compte rendu exprimé dans une revue basque que (le compte rendu) vous avez eu l'amabilité de me proposer de faire.

Je vous enverrai des tirages à part de l'article dès qu'il aura paru.

Veuillez, Monsieur l'Abbé et cher Confrère, excuser ce dérangement que je vous cause et agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs

J. Vinson

Lund, Clemenstorget 12
le 30 mai 1952

NAERT, Pierre ?

Cher Monsieur,

Puisque je vous avais annoncé une lettre à un "Lettre de Suède", c'est à vous que j'adresse celle que vous trouverez ci-jointe, bien qu'en principe les articles doivent être envoyés à M. le Chancelier Eggebrecht. Je pense qu'il ne vous en coûtera pas beaucoup de la lui faire parvenir.

Comme vous le verrez, mon article doit être immédiatement suivi d'un autre article qui lui sert de complément. Celui-ci a été écrit par mon ami Jacques Déprez, géographe provisoirement professeur de français à Malmö, ville voisine de Lund. Comme M. Déprez est dans les cadres de l'enseignement français et ne tient pas à en être rayé, il préfère ne ~~pas~~ signer son article que de ses initiales. J'espère qu'il n'y

a là rein de contraire aux statuts de Jure Hevia.

Voudriez-vous me faire savoir quand ces articles pourront paraître.

J'oubliais de parler des <u>rapports</u>. Comme vous vous en rendrez compte, elles sont nécessaires à l'intelligence du texte, et j'espère que Jure Hevia voudra faire les frais qu'elles entraîneront.

Je vous remercie vivement des renseignements que vous m'avez donnés sur le CNDLCR. J'ai écrit à M. Delfau, qui m'a répondu très aimablement, mais par carte je n'ai pas de réponse de M. Barrado, à qui j'ai aussi écrit. Et ce qui m'étonne le plus, c'est que je n'ai pas de réponse de "Enzeo Reya", à qui j'avais demandé s'ils pouvaient m'aider dans la distribution de mon texte à l'Unesco.

Dans l'espoir que vous ferez bon accueil à ces articles, je vous prie de me croire, cher Louis,

votre entièrement dévoué

Jean Ziegler

P.S. Je vous signale que je suis depuis deux jours professeur de Sciences et Littératures occidentales à l'Université de Tunis, Tunisie. Je pourrais prendre de vos cours en septembre.